

VASOS FARES



La dignité des aînés est en danger dans le domaine de la santé: nous combattons toute forme de discrimination fondée sur l'âge

Rapport annuel 2018



ÉDITORIAL

La FARES s'engage pour les séniors

Chères lectrices, chers lecteurs,

2018 fut pour la FARES une année bien chargée: Deux assemblées des délégués, prises de position sur les importants sujets politiques soumis au peuple en 2018 ou qui sont en discussion pour 2019, recherche de membres pour remplacer les démissionnaires au sein du comité. Durant la même période, nous avons poursuivi l'organisation de la FARES, ainsi que l'amélioration de la communication. Sans oublier les efforts de coordination avec le Conseil Suisse des Aînés (CSA) et l'Association Suisse des Aînés (ASA). De manière globale, on peut considérer 2018 comme une bonne année. Seule ombre au tableau, le manque de membres intéressés à faire partie de l'un ou l'autre groupe de travail de la FARES. N'oublions pas qu'une Fédération comme la FARES vit grâce aux activités des groupes de travail.

Il n'y a pas un jour sans que les médias et/ou les politiques ne parlent du vieillissement de la population et des nombreux défis qui y sont liés. Une organisation comme la notre a certainement un rôle important à jouer en collaborant avec les principaux acteurs à la recherche de solutions. Pour 2019, le comité propose que nous retenions comme thème général la discrimination. En effet ce thème regroupe aussi bien la politique sociale que l'habitat, la mobilité et la santé, pour ne citer que les principaux.

2019 sera sans aucun doute une année intéressante pour notre Fédération. Avec les nombreuses tâches qui nous attendent, votre comité lance un appel aux membres pour qu'ils viennent renforcer les groupes de travail, afin de répartir les charges entre un plus grand nombre de personnes.

Bea Heim

Bea Heim,
Coprésidente

J. Morel

Jacques Morel,
Coprésident

Sommaire

Organes	4
Comité/CSA	5
Groupes de travail	6
Thème	9
Interview	11
Comptes	12
Membres	15

Les organes de la VASOS / FARES sont l'assemblée des délégués (AD) et le comité. Le comité est l'organe d'exécution. Il se compose de la présidence, du responsable des finances, du président du groupe FARES / CSA et de la coprésidence du Conseil Suisse des Aînés (CSA), et d'une représentante des groupes de travail. Le comité est responsable de la représentation de la VASOS / FARES face à des tiers, de l'application des décisions de l'AD et de la mise en place des groupes de travail. Le secrétariat soutient les organes aux plans organisationnel et administratif. Nous avons le plaisir de vous présenter ci-dessous les membres des différentes instances.

Comité

Bea Heim, coprésidence, coprésidente du CSA
Jacques Morel, coprésidence
Inge Schädler, vice-présidence
Marco Spinelli, responsable des finances
Walter P. Suter, président du groupe FARES / CSA
Liselotte Lüscher, représentante des groupes de travail
Françoise Bassand, secrétariat

Délégation du Conseil suisse des aînés (CSA)

Bea Heim, coprésidente du CSA
Walter P. Suter, président du groupe FARES / CSA
Josef Bühler
Lindo Deambrosi
Christiane Layaz-Rochat
Marco Medici
Marguerite Misteli Schmid
Jacques Morel
Rolf Schneider

Délégués suppléants du Conseil suisse des aînés (CSA)

Jean-Paul Dutt
Barbara Fischer
Jean-Maurice Fournier
Josef Lehmann
Rose-Marie Lüthi-Kreibich
Inge Schädler
Marianne Streit
Elsbeth Wandeler

Groupes de travail (GT)

GT Habitat et mobilité
Jean Maurice Fournier, présidence
Rosmarie Okle, vice-présidence
Hans Peter Graf
Roelina Klunder
Yolanda Schütz
Joceline Keller (démission en 2018)

GT Politique sociale

Inge Schädler, présidence
Paul Bigger
Alberto Bordoli
Jean-Paul Dutt
Albert Marti
Werner Blum (nouveau dès 2019)

GT Santé

Liselotte Lüscher, direction ad intérim
Charlotte Deslarzes
Hans Peter Graf
Marianne de Mestral
Elsbeth Wandeler
Petra Colombini (démission en 2018)
Laurence Fehlmann (nouvelle dès 2019)

GT Grand âge

Liselotte Lüscher, présidence
Max Krieg, vice-présidence
Marianne de Mestral
Anna Borkowsky, sociologue, accompagnement scientifique

Comité

Pour une vieillesse dans la dignité et l'autodétermination

Le travail thématique est l'une des tâches centrales de la FARES. Pendant l'année sous revue, le comité a rédigé les réponses à de nombreuses consultations sur des lois et des projets dans le domaine de la prévoyance vieillesse et de la santé, comme sur la stabilisation de l'AVS (AVS 21), le Projet fiscal 17 (PF 17), la réforme des prestations complémentaires, l'ordonnance sur les prestations de l'assurance obligatoire des soins, les détectives des assurances sociales et l'initiative pour l'autodétermination. La plupart du temps, il s'agit de prendre position sur la dignité et l'autodétermination des personnes, ainsi que l'indiquent nos Lignes directrices.

L'assemblée des délégués (AD) du 9 novembre 2018 s'est principalement concentrée sur la votation au sujet de l'initiative pour l'autodétermination,

avec pour oratrice, la spécialiste Gret Haller, qui a mis en garde contre les graves conséquences de son acceptation dans les urnes. À l'unanimité, l'AD a décidé de recommander le NON.

La FARES et nous tous et toutes sommes appelés à nous engager énergiquement contre le démantèlement en cours de nos assurances sociales; cela, en participant aux votations et aussi en combattant personnellement des projets de démantèlement. À cet égard, les élections de 2019 offriront une nouvelle opportunité. Nous aurons la possibilité de soutenir des candidats et des candidates qui s'engagent clairement dans notre pays pour la dignité et l'autodétermination. La pauvreté n'a pas sa place dans la riche Suisse. Elle est une honte pour notre pays.

Conseil Suisse des Aînés (CSA)

Un contrat avec des responsabilités concernant l'organisation et la communication

Le groupe FARES-CSA s'est rencontré quatre fois à Berne, le comité CSA cinq fois et les délégués CSA se sont réunis quatre fois, dont deux assemblées externes à Estavayer-le-Lac et Seewis.

Le nouveau contrat de subvention pour 2019 – 2022 a été signé le 22 octobre avec l'OFAS. Il prévoit une subvention pour les quatre prochaines années de CHF 1 200 000. De plus, un crédit de CHF 30 000. nous est accordé en plus pour l'élaboration d'une nouvelle stratégie et pour la modernisation de notre site-web.

Suite à la signature du contrat, nous devons mettre sur papier une convention de collaboration entre le CSA et les deux organisations faîtières. Le CSA répond à l'OFAS des contrats avec les deux faîtières. Les conventions conclues par le CSA avec l'ASA et la FARES sont portées à la connaissance de l'OFAS. Dans cette convention il s'agit de coor-

donner les activités et de faire rapport sur les mesures prises en vue de réaliser les objectifs décrits dans le contrat. Chaque mesure prise concernant doit être mentionnée dans la convention.

Michel Pillonel a quitté ses fonctions de co-président CSA et de membre du comité de la Fédération des Associations de Retraités et de l'Entraide Sociale (FARES) à la fin 2018. Nous tenons à lui rendre hommage et à le remercier pour tout le travail qu'il a accompli durant ses 12 ans d'activité au sein des associations de retraités. Il est remplacé par Bea Heim, qui a pris ses fonctions au 1er janvier 2019. Nous sommes heureux qu'elle ait accepté de prendre cette charge.

Politique sociale

Non à la politique sociale des caisses vides de la droite

Tel a été le slogan sous lequel ont été placées les activités du groupe de travail Politique sociale. Celui-ci s'est réuni trois fois pendant l'année sous revue, sous la présidence de Marco Medici jusqu'en mai, puis sous celle de Inge Schädler, à partir de juin.

Après le piteux échec de Prévoyance vieillesse 2020, le groupe de travail a pris position sur la nouvelle mouture de la révision: AVS 21. Il a été rappelé ici que la Constitution fédérale stipule à son article 112, alinéa 2, lettre b (AVS) que: «les rentes doivent couvrir les besoins vitaux de manière appropriée», ce qui n'est absolument pas le cas avec le présent projet.

C'est surtout la révision partielle de la loi sur les prestations complémentaires (PC), sur la question de l'adaptation des loyers pris en compte pour celles-ci qui a donné lieu à d'intenses discussions. Les PC, qui ont été créées pour compléter les prestations insuffisantes de l'AVS, sont confrontées à une forte pression au démantèlement, alors que le message du Conseil fédéral parle du «maintien du niveau des prestations». L'Alliance prestations complémentaires, dont la FARES fait partie, a interpellé le Conseil national et le Conseil des États pour leur demander de ne pas affaiblir cet instrument important que représentent les PC.

Grand âge

Une enquête sur le grand âge suscite beaucoup d'intérêt

Le groupe de travail s'est réuni six fois en 2018. Il a préparé et mis au point un avant-projet sur le thème du grand âge. Dix interviews avec des personnes âgées de plus de 80 ans connues par des membres du groupe de travail ont été réalisées avec le soutien d'Anna Borkowsky. Les personnes interviewées ont été priées, à travers une question préliminaire, de raconter leurs expériences de grand âge; d'autres questions leur ont été parfois posées en relation avec le thème de la discrimination. Ces personnes se sont montrées très disposées à participer à de ce genre d'entretiens. Pas une seule n'a refusé de le faire. Ce qui a frappé déjà après un

La loi sur la surveillance des assuré-e-s également a été très critiquée dans le groupe de travail, des critiques que nous avons exprimées dans notre réponse à la consultation à ce sujet.

Selon le Conseil fédéral, le taux d'intérêt minimal appliqué dans la prévoyance professionnelle obligatoire devrait être réduit de 1 à 0,7 %. Le groupe de travail a vivement protesté en publiant un communiqué de presse. Cette demande du Conseil fédéral agraverait encore plus les problèmes d'une prévoyance vieillesse qui doit être juste. Le projet de réforme fiscale et de financement de l'AVS (PF 17/RFFA) a fait l'objet de discussions controversées. Ce thème complexe nous occupe aussi durant l'année prochaine.

La nouvelle année ne nous permet pas d'espérer de répit. La votation finale sur la réforme des PC en mars 2019 est attendue avec appréhension. La dégradation de l'aide sociale, qui se poursuit dans de nombreux cantons, nécessite une prise de position claire. Nous devons combattre énergiquement tous les nouveaux projets de démantèlement social,

car la pauvreté ne doit pas continuer à se répandre dans notre pays.



Inge Schädler,
présidence

premier examen de ces interviews, c'est que les situations de vie des personnes du même âge sont très différentes; ce qui a à voir pour une part avec leur condition physique. Des cas de discrimination nous ont été plutôt rarement signalés. Anna Borkowsky analysera ces dix interviews et présentera un rapport au début 2019, rapport qui pourra être publié ultérieurement dans les news de la FARES.



Liselotte Lüscher,
présidence

Accompagnement scientifique: Anna Borkowsky, sociologue

Habitat des seniors & mobilité

Améliorer la qualité de vie et de mobilité des aînés

Notre groupe de travail (GT) a poursuivi ses activités malgré les changements et les difficultés à trouver des collaborateurs motivés et représentatifs des diverses régions du pays; mais c'est à un rythme ralenti que nous avons travaillé.

L'actualité et les propositions de consultations ont concerné des sujets de mobilité. Les contacts ont été maintenus avec les CFF et le BPA; entretiens, contacts écrits et téléphoniques, nous ont permis d'exposer nos souhaits et les attentes des aînés en matière de mobilité et de répondre de façon documentée aux consultations. Nous devons relever que trop peu de place et d'égards sont faits aux seniors dans les transports publics et, de manière générale, dans l'espace public suisse. La sécurité des personnes âgées est souvent menacée par le vélo et les nouveaux appareils électriques autorisés. Nous devons préparer des démarches adéquates.

Le contrôle du permis de conduire des 75+, en application de l'ordonnance fédérale, doit être harmonisé sur le plan national; il devra respecter leur mobilité et sociabilité.

Habitat adapté et adaptation des aînés à l'habitat demeurent une préoccupation fondamentale de notre Groupe de travail. Notre visite et entretien à Curaviva et les contacts subséquents nous ont conduits à reconsiderer nos engagements dans ce domaine. Les possibilités et conditions d'accueil des aînés dans un habitat adapté selon le projet Habitat 2030 semblent meilleures que toutes solutions antérieures. Nous proposons à la FARES de prendre les mesures adéquates pour contribuer avec H30 à améliorer la qualité de vie et de mobilité des aînés.



Jean-Maurice Fournier,
présidence

Santé

En point de mire: santé, soins et assistance pendant la vieillesse

L'an dernier, le groupe de travail s'est trouvé en phase de reconstitution. Encore vacante, la présidence est provisoirement assurée par Liselotte Lüscher, membre du comité de la FARES et coordinatrice des groupes de travail de cette dernière. Lors des deux réunions qui ont eu lieu depuis le nouveau départ du groupe, nous nous sommes occupés de la consultation sur la révision du financement des soins et avons discuté de thèmes d'actualité concernant la politique de la santé. Le groupe de travail s'est spécialement concentré sur les informations concernant les initiatives suivantes: initiative sur les soins infirmiers «Pour des soins infirmiers forts» de l'Association suisse des infirmières et infirmiers (ASI), qui a été rejetée sans contre-projet en mars 2018 par le Conseil fédéral; initiative du PDC demandant que les primes

des caisses-maladie ne soient pas supérieures aux salaires et au produit intérieur brut; initiative du PS Suisse, qui veut garantir que les primes des caisses-maladie n'excèdent plus 10 % du revenu disponible des ménages. Le groupe de travail a aussi eu des discussions intenses sur le projet du réseau «Bien vieillir» qui veut lancer une initiative populaire pour garantir un soutien au quotidien, une assistance et des soins de qualité. Quatre personnes se sont engagées dans le cadre du groupe de travail. D'autres membres de la FARES intéressés par la politique de la santé sont les bienvenus au sein du groupe de travail et priés de s'annoncer à: info@vasos.ch.



Pour le groupe de travail:
Marianne de Mestral

Les deux groupes de travail Dialogue intergénérationnel et Migration peuvent en tout temps être réactivés en cas d'intérêt pour ces questions. Les personnes intéressées sont priées de s'annoncer à info@vasos.ch.



THÈME: POLITIQUE DE LA SANTÉ

Pour des soins de santé de qualité à tout âge!

La solidarité est la base de notre système de santé. Or les politiques s'en détournent toujours plus. Ils veulent que les personnes malades paient plus de coûts elles-mêmes. Cela touche très durement les plus âgés et les malades chroniques.

Nous, les êtres humains, nous vivons plus longtemps et devenons plus âgés, une évolution positive que la société «récompense» malheureusement toujours plus en discriminant les personnes âgées. Ainsi, la hausse des coûts de la santé est souvent présentée comme une conséquence de l'évolution démographique. Ce faisant, on oublie que toujours plus de personnes atteignent un âge élevé en étant en bonne santé et que ce sont les deux dernières années précédant la mort – et cela, tant pour les jeunes que pour les moins jeunes – qui génèrent des coûts importants. Ainsi, faire tout simplement endosser la responsabilité des primes de caisse-maladie élevées à l'âge, ce n'est là rien d'autre que caricaturer à outrance la réalité et attiser l'âgisme. Ce sujet est politiquement sensible, car certains politiciens promeuvent depuis longtemps le démantèlement des prestations médicales et il se trouve des économistes pour demander que des limites d'âge soient fixées pour les opérations de la hanche et du genou. Or, ils oublient ici que l'autre solution, soit la consommation d'antidouleurs durant des années, peut finalement coûter plus cher au domaine de la santé à cause des effets secondaires entraînés. Ensuite, cette façon de voir correspond plus aux intérêts de l'industrie pharmaceutique qu'au bien-être des personnes concernées.

En outre, des milliards de francs de coûts de santé évitables sont engendrés par la tactique des bonus appliquée par plusieurs hôpitaux, car ces bonus incitent les médecins-chefs à réaliser le plus grand nombre possible d'opérations lucratives. La surmédication dans les EMS cause également des coûts

inutiles. On est aussi en droit de se demander si la Suisse a vraiment besoin de 58 caisses-maladie dont certains des directeurs généraux se font verser des honoraires royaux qui dépassent nettement ceux des membres du Conseil fédéral.

La recette de la majorité politique de notre Parlement est simple: les personnes assurées devraient faire preuve de plus de «responsabilité individuelle». On exige ainsi des assuré-e-s qu'à l'avenir, leurs franchises soient automatiquement augmentées en cas de nouvelle hausse des coûts de la santé et cela, en plus de la hausse des primes des caisses-maladie. Il s'agit là d'un pas de plus vers une médecine à deux vitesses, car cela concerne les personnes gravement malades et les malades chroniques, ainsi qu'en particulier aussi les personnes âgées qui disposent déjà de moins de moyens. Aujourd'hui déjà, 25 % des patients et des patientes renoncent à un traitement médical parce qu'ils n'ont pas assez d'argent pour cela.

Chères et chers membres de la FARES! Il est de notre devoir de nous opposer politiquement à l'âgisme dans le domaine des soins de santé, ensemble et en nous affirmant. La solidarité entre les personnes en bonne santé et les malades, entre les fort-e-s et les faibles, entre les jeunes et les plus âgé-e-s est une pierre angulaire de notre système de santé. Nous devons en prendre soin.

Bea Heim,
coprésidente de la FARES, conseillère nationale



«Engagée depuis des décennies dans la construction et la gestion de logements d'utilité publique à loyers abordables avec des coopératives d'habitation et ayant également assumé des responsabilités au sein de collectivités publiques, je suis toujours et naturellement amenée à être partie prenante de notre société en m'investissant pour une forte participation des seniors dans la vie quotidienne.»

Christiane Layaz-Rochat, présidente de la Fédération vaudoise des retraités et vice-présidente de la Fédération suisse des retraités.



Elsbeth Wandeler, infirmière diplômée et manager d'associations à but non lucratif (NPO) avec de nombreuses années d'expérience dans les soins à domicile, a été secrétaire générale de l'ASI et s'engage aujourd'hui dans le domaine des soins de longue durée au sein d'instances stratégiques, dans le groupe de travail Santé du CSA et dans l'équipe de direction du groupe d'intérêt Financement des soins.

INTERVIEW SUR LA POLITIQUE DE LA SANTÉ

La dignité humaine passe avant la rentabilité

Interview avec Elsbeth Wandeler

En cette année électorale, les partis politiques présentent leurs recettes contre la hausse des coûts de la santé. Que conseillent-ils à la politique de la santé de faire pour la population âgée? Il faudrait investir davantage dans la qualité des soins de longue durée et dans la prévention pour les personnes âgées. Cela permet d'éviter des complications, ce qui contribue concrètement à réduire les coûts. Or pour beaucoup de décideurs, les investissements dans la qualité et la prévention sont uniquement des facteurs de coûts parce que l'on n'économise pas de manière efficace si l'on a des coûts pour la qualité et la prévention.

«Il faudrait investir davantage dans la qualité des soins de longue durée et dans la prévention pour les personnes âgées.»

Les actuels indicateurs de qualité pour les soins de longue durée sont clairement insuffisants. On le voit avec l'exemple de l'indicateur «chutes». Ici, on part de l'idée que dans une institution où il y a peu de chutes, la qualité des soins serait bonne et que des coûts seraient évités. Mais on oublie que, pour éviter des chutes, on impose souvent aux patients et aux patientes des mesures qui limitent leur liberté de mouvement et réduisent énormément leur qualité de vie, voire peuvent entraîner des complications.

En tant que spécialiste, que dites-vous des effets des structures fédéralistes sur les soins de longue durée? L'évaluation du nouveau financement des soins a montré les limites du fédé-

lisme dans le domaine des soins de longue durée. Chaque canton a sa propre solution, ce qui signifie tout simplement qu'une personne âgée dépendante de soins ne trouve pas partout les mêmes conditions. La décision inqualifiable concernant les coûts résiduels pour les résident-e-s de home domiciliés dans un autre canton illustre de manière impressionnante à quel point le libre choix du lieu d'établissement se trouve ainsi limité.

Comment estimez-vous les opportunités et les risques que représente l'évolution technologique dans les soins de longue durée? Les soins de longue durée sont malheureusement eux aussi dominés par la logique du marché. On investit avec assiduité dans l'évolution technologique parce que l'économie en profite. Je ne veux toutefois pas dire que l'évolution technologique est mauvaise en soi. Le progrès technologique est important lorsqu'il favorise la sécurité des personnes. Par contre, remplacer par des robots l'assistance assurée par des personnes est à mes yeux problématique.

Que pensez-vous de l'initiative sur les soins infirmiers? Cette initiative s'attaque à une question importante, mais mon expérience politique m'a appris qu'avec un article constitutionnel, rien n'est encore gagné. Je n'ai pas oublié le temps qu'il a fallu pour que l'article constitutionnel sur la protection de la maternité soit mis en œuvre. J'espère par conséquent que le Parlement proposera un contre-projet efficace.

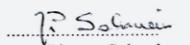
Comptes

Recettes		2018	2017
Cotisations	Cotisations du CSA	35 000.00	35 000.00
	Recette Projet «We take care»		5 978.65
Total cotisations		35 000.00	40 978.65
Cotisations membres	Cotisations organisations	16 860.00	11 850.00
	Cotisations membres individuels	880.00	1 440.00
Total cotisations membres		17 740.00	13 290.00
Total recettes extraordinaires	Dons	180.00	160.00
Total recettes		52 920.00	54 428.65
Dépenses			
Dépenses diverses	Impression bulletin FARES (FARES/CSA)	1 924.80	3 415.50
	Frais assemblée des délégués	10 132.95	15 749.25
	Frais présidence	980.30	545.00
	Frais groupe CSA	2 428.05	4 122.90
	Frais Comité	4 509.75	5 656.77
	Frais rédaction	429.20	
	Frais groupes de travail	2 216.20	839.80
	Frais révision	281.00	
	Projets groupes de travail	3 975.00	
	Projet communication	26 450.20	
	Frais de personnel	28 047.60	7 050.30
	Dépenses locaux	2 400.00	
	Dépenses bureau et administration	2 815.40	12 714.00
	Charge financière	147.15	
	Amortissements	500.00	499.00
Total dépenses		87 237.60	50 592.52
Total recettes		52 920.00	54 428.65
Total dépenses		87 237.60	50 592.52
Résultat d'exploitation		-34 317.60	3 836.13

Bilan

Actifs		2018	2017
Avoirs comptes postaux	Compte postal	123 291.65	122 971.65
	Compte postal	4 456.28	36 217.88
Total comptes postaux		127 747.93	159 189.53
Total immobilisations corporelles	Informatique	500.00	1 000.00
Total actifs		128 247.93	160 189.53
Passifs			
Capital étranger	Créanciers		958.70
	Provisions pour secrétariat	110 000.00	110 000.00
	Dettes à court terme	3 334.70	
Total capital étranger		113 334.70	110 958.70
Capital propre	Capital propre	45 394.70	45 394.70
	Bénéfice annuel/perte annuelle	3 836.13	
Total capital		49 230.83	45 394.70
Perte annuelle	Bénéfice/perte	-34 317.60	3 836.13
Total passifs		128 247.93	160 189.53

Rapport de révision

RUTH VON DER CRONE JEAN-PIERRE SALAMIN	An die Generalversammlung des Vereins VASOS-FARES 3000 Bern
	Zürich, 6. Februar 2019
	Bericht der Revisionsstelle
	Sehr geehrte Damen und Herren
	Als Revisionsstelle Ihres Vereins haben wir die Buchführung und die Jahresrechnung (Bilanz und Erfolgsrechnung) der VSOS – FARES des am 31. Dezember 2018 beendeten Geschäftsjahrs geprüft.
	Für die Jahresrechnung ist der Vorstand verantwortlich, während unsere Aufgabe darin besteht, diese zu prüfen und zu beurteilen. Wir bestätigen, dass wir die Anforderungen hinsichtlich Befähigung und Unabhängigkeit erfüllen.
	Unsere Prüfung erfolgte nach den anerkannten Grundsätzen, wonach eine Prüfung so zu planen und durchzuführen ist, dass wesentliche Fehlaussagen in der Jahresrechnung mit angemessener Sicherheit erkannt werden. Wir prüften die Posten und Angaben der Jahresrechnung mittels Analysen und Erhebungen auf der Basis von Stichproben. Ferner beurteilten wir die Anwendung der massgebenden Rechnungslegungsgrundsätze, die wesentlichen Bewertungsentscheide sowie die Darstellung der Jahresrechnung als Ganzes. Wir sind der Auffassung, dass unsere Prüfung eine ausreichende Grundlage für unser Urteil bildet.
	Gemäss unserer Beurteilung entsprechen die Buchführung und die Jahresrechnung dem schweizerischen Gesetz und den Statuten.
	Wir empfehlen, die vorliegende Jahresrechnung unter Verdankung an den Rechnungsführer zu genehmigen und den leitenden Instanzen Décharge zu erteilen.
	
Ruth von der Crone	Jean-Pierre Salamin
FLURHOFSTRASSE 7 – 9000 ST. GALLEN – TELEFON 071 244 00 82 CHALET CLÉ DE SOL – 3961 GRIMENTZ – TELEFON 027 475 18 06	

Commentaires sur les comptes 2018

L'année sous revue se caractérise par des investissements à hauteur de Fr. 30 000.– dans des projets. Toute la communication de la FARES sera réorganisée. L'important déficit budgétisé de Fr. 34 000.– entraînera la diminution prévue du poste du bilan «Provisions pour le secrétariat», qui sera totalement supprimé en deux nouvelles étapes. Il s'agit aussi là d'une prescription de l'autorité de surveillance. Les cotisations des organisations membres ont été relevées de plus de 40 %. Le secrétariat géré professionnellement a été pour la première fois actif durant

toute l'année, ce qui augmente d'autant les frais de personnel. Un congrès initialement prévu dans le cadre d'une assemblée des délégués n'a pas été tenu. Les montants budgétisés à cet effet n'ont par conséquent pas été dépensés. L'organisation doit faire face à un déficit structurel. Il faudra trouver une solution à ce dernier, une fois que les provisions pour le secrétariat auront été supprimées.

Marco Medici,
responsable des finances



«Ricordo una frase tra l'ironico e il tagliente, com'era sua abitudine, di Christiane Jacquet-Berger, già copresidente della FARES, allorquando parlava di anziani e delle loro esigenze. Affermava che questi ultimi non necessitano sempre che qualcuno si occupi di loro ma vogliono decidere in modo libero e autonomo di come affrontare la propria esistenza. Entrando alla FARES ho fatto mio questo assunto.»

Lindo Deambrosi, delegato alla FARES di GenerazionePiù e della Federazione svizzera dei pensionati.

ORGANISATIONS AFFILIÉES

La force de notre voix se base sur le poids des presque 20 organisations nationales, cantonales et régionales qui nous sont affiliées ainsi que des 130 000 personnes membres de ces organisations.

Organisations nationales affiliées

AVIVO Suisse
Christiane Jacquet-Berger
Place Chaudron 3
1003 Lausanne
021 320 53 93
christiane.jaquet@gmail.com
www.avivo-ch.ch

Fédération suisse des retraités
Schweizer Rentnervereinigung
Secrétariat central
2554 Meinisberg
079 208 08 45
info@fsr-srv.ch
www.fsr-srv.ch

Syndicom GI Retraités
Monbijoustrasse 33
Postfach
3001 Bern
032 397 21 91
roland.gutmann@bluewin.ch
www.syndicom.ch

Commission USS des retraité-e-s
Sekretariat SGB-RK
Monbijoustrasse 61, Postfach
3000 Bern 23
031 377 01 13
gabriela.medici@sgb.ch
www.sgb.ch

Commission des retraités de Travail.Suisse
Hopfenweg 21
Postfach 5775
3001 Bern
031 370 21 11
info@travailsuisse.ch
www.travailsuisse.ch

Schweizerischer Blindenbund
Geschäftsstelle
Postfach
8050 Zürich
044 317 90 00
jvano.deldegan@blind.ch
www.blind.ch

SEV-PV
c/o Roland Schwager
Eggfeld 11
9500 Wil
071 912 20 74
roland.schwager@bluewin.ch
www.sev-pv.ch

Pro Integra
Osman Osmani
Buchthalstrasse 143
8203 Schaffhausen
079 934 18 89
info@pointegra.ch
www.pointegra.ch

Organisations cantonales affiliées

CVP 60plus
Franz Waser
Weidstrasse 14
8910 Zwillikon
044 761 70 64
www.cvp60plus.ch

Seniorenrat Zürich SRZ
c/o Pro Senectute DC Zürich
Seefeldstrasse 94a
8008 Zürich
info@seniorenrat-zuerich.ch
www.seniorenrat-zuerich.ch

SP 60+ Kanton Zürich
Gartenhofstrasse 15
8004 Zürich
ursula.blaser@bluewin.ch
60.spkantonzh.ch

Organisations régionales affiliées

APAF – Association d'aide et d'accompagnement des personnes âgées en établissements médicaux sociaux (EMS) et de leurs familles
Rue des Gares 12
Case postale 2087
1211 Genève 2
022 310 82 82
info@apaf.ch
www.apaf.ch

AVIVO Schweiz
Verein zur Verteidigung der Rechte der Rentner

Fédération Suisse des Retraités
Schweizerische Rentnervereinigung
Federazione svizzera dei pensionati

syndicom
GEWERKSCHAFT MEDIEN UND KOMMUNIKATION

SGBUSS
Schweizerischer Gewerkschaftsbund

Travail.Suisse

Schweizerischer Blindenbund
Selbsthilfe blinder und sehbehinderter Menschen

S-VR
Società Svizzera dei Retirati
Società Svizzera dei Pensionati
Società Svizzera dei Pensionati

pro integra

SR_ZH
SENIORENRAT ZÜRICH

SP 60+

apaf

APIZ

FAAG

FREE EVERGREENS

GRAUE PANTHER
Solothurn und Umgebung

GRAUE PANTHER
Nordwestschweiz

lebensphase3
Seniorennetzwerk Illnau-Effretikon & Lindau

Pour la dignité et le droit à l'autodétermination des personnes âgées

Fédération faîtière nationale des associations de retraitées et retraités actifs et des organisations d'entraide, la VASOS / FARES s'engage pour la dignité et le droit à l'autodétermination des personnes âgées.

Notre engagement se fonde sur le respect des droits de l'Homme et sur le principe de justice sociale. Dans ce cadre, nous luttons contre toute forme de discrimination, contre la pauvreté des plus âgés et contre l'injustice. Nous menons des actions pour défendre la cause des séniors et améliorer leur situation financière.

Nous encourageons la participation politique et sociale ainsi que le dialogue entre les générations. Nous prônons la gestion durable des ressources naturelles.

Impressum

Éditrice

VASOS / FARES, 3000 Berne

Collaboration et rédaction

Bea Heim, Jacques Morel, Inge Schädler, Liselotte Lüscher, Marianne de Mestral, Jean Maurice Fournier, Françoise Bassand, Marco Medici, Christiane Layaz-Rochat, Miguel Misteli, Josef Bühler, Lindo Deambrosi, Elsbeth Wandeler, Christine Marchetto

Conception

Christine Marchetto, 8048 Zurich
www.christinemarchetto.ch

Graphisme

metaphor Regina König, 8003 Zurich
www.metaphor-zuerich.ch

Illustrations

Daniel Barnbeck, 8404 Winterthour
www.db-mediadesign.ch
(Photo de couverture: iStock.com/RgStudio)

Impression

Jordi AG, 3123 Belp
www.jordibelp.ch

Tirage

500 exemplaires en allemand
150 exemplaires en français

Faites entendre votre voix!

Groupes de travail

La VASOS / FARES prend position sur des thèmes d'actualité. Des groupes de travail élaborent les bases de réflexion, puis le comité en discute et les adopte. Par ailleurs, les séances du comité et de l'assemblée des délégués sont toujours consacrées en priorité à un thème d'actualité. Y a-t-il une cause pour laquelle vous souhaitez vous engager? Les groupes de travail sont toujours prêts à accueillir de nouveaux membres motivés? Nous avons hâte de vous rencontrer.

Membres collectifs

La vingtaine d'organisations nationales, cantonales et régionales affiliées et leurs 130 000 adhérents nous confèrent le poids nécessaire pour être entendus.

Membres individuels

La VASOS / FARES offre aussi la possibilité de s'affilier à titre individuel. Toute personne qui aimeraît s'engager peut collaborer au sein de la VASOS / FARES en tant que membre individuel et si elle n'est pas encore membre d'une organisation affiliée à la VASOS / FARES, adhérer à cette dernière en tant que membre individuel. Les membres individuels forment un groupe propre. Ils s'organisent et se mettent en réseau eux-mêmes afin de partager leurs idées et leurs préoccupations dans le cadre de la VASOS / FARES. Le groupe des membres individuels bénéficie des mêmes droits et devoirs que les membres collectifs.

Vous aussi, en devenant membre collectif ou membre individuel, aidez la VASOS / FARES à atteindre ses objectifs. Vous trouverez toutes les précisions sur notre site Internet www.fares.ch.

VASOS FARES

Kontakt

Secrétariat VASOS / FARES, 3000 Berne, www.fares.ch

Françoise Bassand, 076 583 60 90, info@vasos.ch

www.facebook.com/vasos.fares, www.twitter.com/VasosFares

Compte postal: 40-11425-9, VASOS / FARES, 2554 Meinißberg

IBAN: CH39 0900 0000 4001 1425 9